

Bibliothèque numérique

medic@

**Lancry, Gustave. Le sanatorium à domicile par le jardin ouvrier**

Dunkerque : Imprimerie dunkerquoise, 1903.  
Cote : 69235 (5)



**(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)**  
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?69235x05>

69235(5)

**LE****SANATORIUM A DOMICILE**

PAR

**LE JARDIN OUVRIER****LA MAISON OUVRIÈRE****A bon marché -- Gratuite -- Profitable****ÉTUDE MÉDICALE & SOCIALE**

PAR

**Le Docteur Gustave LANCRY**

Ancien Interne des Hôpitaux de Paris  
 Lauréat de l'Académie de Médecine et de la Faculté de Paris  
 Fondateur de la « Revue des Jardins Ouvriers »  
 Membre Fondateur de la Ligue du Coin de Terre et du Foyer  
 Archiviste de la Société Dunkerquoise  
 Secrétaire du Comité des Habitations à bon marché  
 de l'Arrondissement de Dunkerque

**DUNKERQUE**

IMPRIMERIE DUNKERQUOISE, RUE DE SOUBISE, 34.

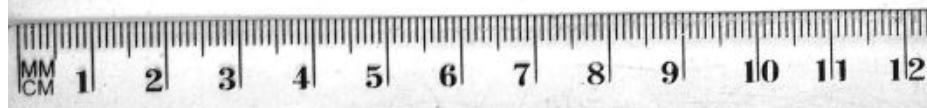
1903



## LE SANATORIUM A DOMICILE

PAR

**Le Jardin Ouvrier**



EXTRAIT DES *MEMOIRES* DE LA SOCIÉTÉ DUNKERQUOISE  
POUR L'ENCOURAGEMENT DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS  
*Séance du 2 Octobre 1903*

---

Le présent travail sera présenté au Congrès international des jardins ouvriers qui se tiendra à Paris, Hôtel des Sociétés Savantes, les 24 et 25 octobre 1903, sous la présidence de M. l'ABBÉ LEMIRE, député du Nord.

LE

# SANATORIUM A DOMICILE

PAR

## LE JARDIN OUVRIER

LA MAISON OUVRIÈRE

**A bon marché -- Gratuite -- Profitable**

ÉTUDE MÉDICALE & SOCIALE

PAR

**Le Docteur Gustave LANCRY**

Ancien Interne des Hôpitaux de Paris

Lauréat de l'Académie de Médecine et de la Faculté de Paris

Fondateur de la « Revue des Jardins Ouvriers »

Membre Fondateur de la Ligue du Coin de Terre et du Foyer

Archiviste de la Société Dunkerquoise

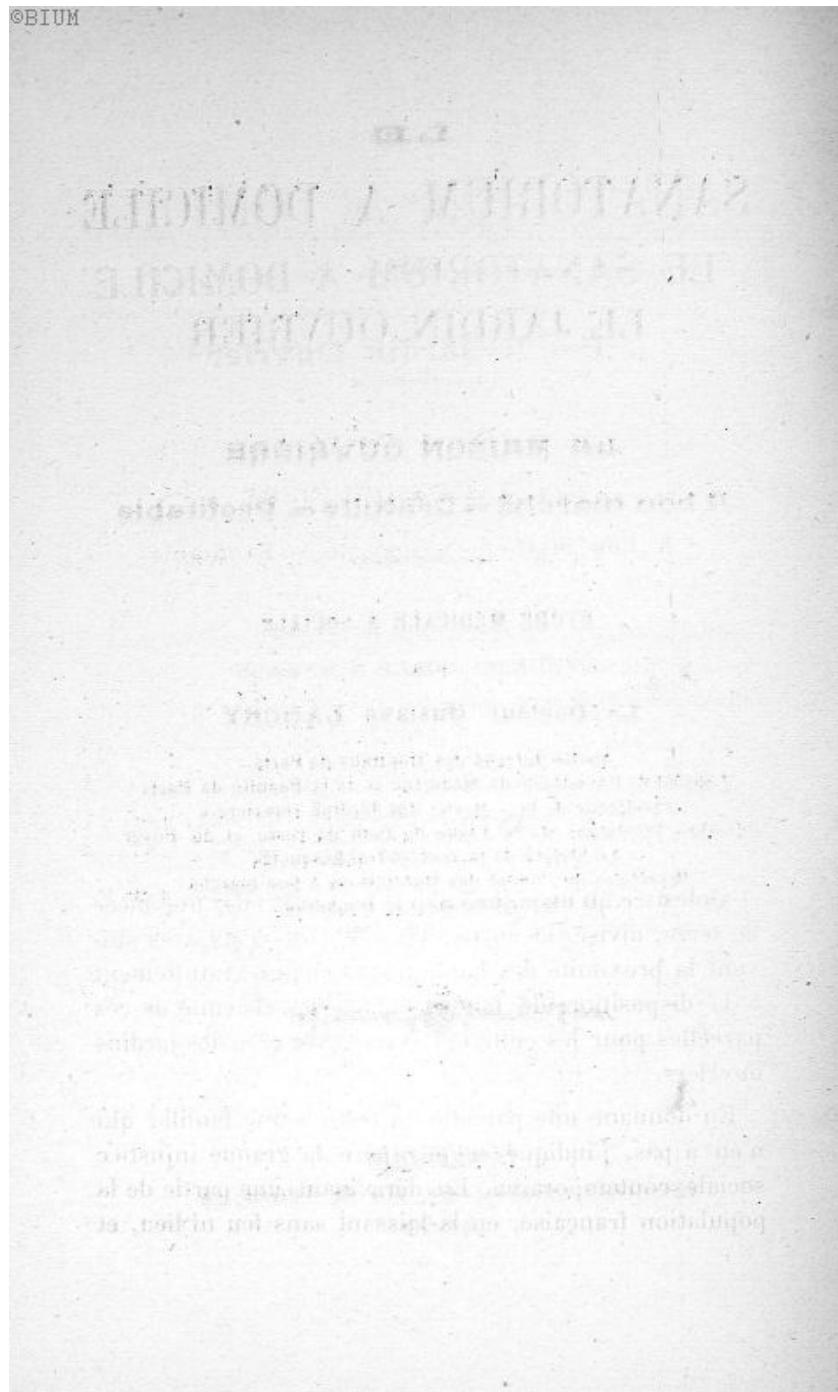
Secrétaire du Comité des Habitations à bon marché  
de l'Arrondissement de Dunkerque



DUNKERQUE

IMPRIMERIE DUNKERQUOISE, RUE DE SOUBISE, 34.

1908



# LE SANATORIUM A DOMICILE

**Par le Jardin Ouvrier**

---

## LA MAISON OUVRIÈRE

**A bon marché — Gratuite — Profitable**

---

## ÉTUDE MÉDICALE & SOCIALE

---

### INTRODUCTION

Qu'est-ce qu'un « jardin ouvrier » ? Prenez une pièce de terre, divisez-la en parcelles de trois à six ares suivant la proximité des habitations, mettez gratuitement à la disposition de familles ouvrières chacune de ces parcelles pour les cultiver : Vous avez créé des jardins ouvriers.

En donnant une parcelle de terre à une famille qui n'en a pas, j'indique et je répare la grande injustice sociale contemporaine. En déracinant une partie de la population française, en la laissant sans feu ni lieu, et

par conséquent sans foi ni loi, la Société fait la plus grande faute qu'elle puisse commettre.

Il y a actuellement en France environ cinq mille jardins ouvriers disséminés dans cent vingt localités diverses. Cinq ares de terre rapportent environ cent francs de légumes. L'œuvre, qui est manifestement d'origine française, s'est propagée à l'étranger, notamment en Belgique et en Allemagne, où elle a rencontré les plus précieux appuis.

Il est dans la nature de l'esprit humain de passer par la complexité avant d'aboutir à la simplicité. Quelle est l'origine de cette chose si simple, le jardin ouvrier ?

En 1890, j'avais inspiré une thèse de doctorat très remarquable puisque, sans aucune démarche, sans aucune recommandation, elle était couronnée par la Faculté de Médecine de Paris : « *La commune de Fort-Mardyck, près Dunkerque, étude historique, démographique et médicale* », par le Dr Louis Lancry, actuellement médecin à Vailly-sur-Aisne. »

Le 4 Septembre 1892, je faisais au Syndicat des Marins de Dunkerque une conférence publique intitulée : « *Un programme pour les travailleurs de la mer* » ; non pas les trois huit, *mais vingt-quatre ares de terre en concession* (collectivement) *inalienable comme depuis 1670 à Fort-Mardyck*. Cette conférence était tirée en brochure, publiée par plusieurs journaux, jetée à tous les vents.

Le 14 Août 1893, M. l'abbé Lemire, candidat à la députation dans la circonscription d'Hazebrouck, disait

dans sa profession de foi : « *Je veux que, pour tout ouvrier, la maison de famille et le jardin qu'il a acquis par son travail soient insaisissables, exempts d'impôts et de frais de succession* ». M. l'abbé Lemire et moi devinrent amis. Je me fis journaliste occasionnel pour soutenir le programme et le candidat.

Quelques mois plus tard, l'abbé-député m'envoyait un manuscrit qu'une dame de Sedan lui avait adressé, en m'écrivant à peu près ceci : Il y a quelque chose là-dedans ; mais je suis fort surmené, voyez ce qu'on peut en tirer.

Ce manuscrit était de Madame Hervieu, fabricante de draps à Sedan, et jadis, au temps de sa jeunesse, élève de la Maternité de Paris. Tout d'abord, la longueur de ce manuscrit, où les détails les plus minutieux se confondaient avec les choses essentielles, me découragea. La pensée maîtresse de Madame Hervieu était que les œuvres les plus vantées de charité et de philanthropie contemporaines, crèches, hospices, désorganisaient la famille en séparant violemment ses membres ; que les œuvres officielles ou privées d'assistance, bureaux de bienfaisance, conférences de St-Vincent-de-Paul, entretenaient la mendicité, cultivaient le paupérisme, *abais-saient* l'assisté. Son acte principal avait été, entre autres moyens d'assistance par le travail notamment la fourniture du travail à l'aiguille, de mettre de la terre à la disposition de quelques-uns de ses ouvriers. Elle avait, dans cette intention, groupé quelques amies, élaboré une cinquantaine de statuts et fait reconnaître son œuvre d'utilité publique sous le nom de « *La*

*Reconstitution de la famille, par l'assistance par le travail de la terre, sous le régime de la Mutualité.»*

Elle faisait, avec ses amies, une ardente propagande qui fit éclore l'œuvre du Père Volpette à Saint-Etienne et, sur l'initiative de M. Charles Savoye, l'action du Bureau de Bienfaisance de Besançon. Mais tout cela était encore inconnu de la presse; ce n'est qu'un *manuscrit* qu'elle avait pu adresser à M. l'abbé Lemire.

Instamment prié par Madame Hervieu de vulgariser son œuvre, je réussis à susciter à Montreuil-sur-Mer la réalisation de *l'Assistance par le travail de la terre*, et cela dès les premiers mois de l'année quatre-vingt-quatorze (abbé Fourcy). Ce ne fut que plus tard qu'un trait de lumière me traversa l'esprit, et me fit pousser l'« eureka » d'Archimède !

M. l'abbé Lemire, me dis-je, demande au Parlement français l'action des pouvoirs publics pour créer législativement le coin de terre; il s'agit, en attendant le bon plaisir du Parlement, de faire réaliser cette réforme par l'initiative privée. Dans ce but, il faut un mot magique qui soit tout à la fois riant, séduisant, d'une clarté lumineuse et d'une portée tout autrement vaste que celle d'une amélioration de l'assistance publique ou privée. Je décrivis l'œuvre de Madame Hervieu dans *La Démocratie Chrétienne* du 8 Octobre 1893, sous le nom de l'Œuvre des jardins ouvriers, et plus tard je baptisai de même, dans la même revue, l'œuvre du Père Volpette, etc., etc., etc.

Mais, pour réussir dans cette propagande, il me fallait

précher d'exemple. J'allai trouver mon père et lui demandai de me créer des jardins. Ce qui fut fait avec le concours d'un vicaire très dévoué, aujourd'hui curé de Socx, M. l'abbé Houvenaghel.

Mon père fit les jardins ouvriers de Rosendael et je créai pour la propagande une « *Revue trimestrielle des Jardins Ouvriers* » qui n'eut que deux numéros : M. l'abbé Lemire ayant créé *Le Bulletin de la Ligue du coin de terre et du foyer*.

Le 10 Novembre 1900 je reçois, mise à la poste à Lille, une lettre de M. Bielefeldt, Conseiller intime du Gouvernement Allemand, Président du Sénat à l'office impérial des assurances sociales, me demandant des renseignements et mes brochures sur les jardins ouvriers. Nous correspondons, et M. le conseiller Bielefeld, avec une courtoisie et une amabilité auxquelles j'ai l'agréable devoir de rendre hommage, m'adresse le numéro du *Der Tag* (20 Mars 1901) où, sous sa propre signature, il lançait en Allemagne l'œuvre française des jardins ouvriers en citant les noms de M. l'abbé Lemire, de Madame Hervieu, du R. Père Volpette, du Docteur Lancry, de Louis Rivière.

Plus tard, je recevais encore le numéro de Juillet 1901 du *Amtliche Nachrichten der Charlottenburg Armeuvewaltung* (Bulletin de l'Administration de Bienfaisance de Charlottenbourg).

Et, en Août de la même année, une invitation « à La fête des Moissons » et « à prendre part à la première

fête de récolte et d'enfance dans les jardins ouvriers de la Croix-Rouge ». La carte d'invitation imprimée était signée du nom de Madame la « Baronne Von Rheinbaben ».

De plus dans le « But poursuivi par les jardins ouvriers » je lisais ce paragraphe :

« Rétablir, par le travail en plein air dans les jardins, la santé des personnes âgées, des invalides, des convalescents, des tuberculeux guéris ou en voie de guérison. »

Je ne voudrais pas contester à un correspondant aussi courtois que M. le Conseiller Bielefeldt la priorité d'avoir *bien spécifié* l'action préventive ou curative du jardin ouvrier pour la cure la tuberculose ; mais, vraiment, il suffit de lire la commune de Fort-Mardyck pour voir combien nous mettons en relief que les *populations physiologiques* du littoral échappent à tous les fléaux d'une civilisation dévoyée : la dépopulation, l'alimentation artificielle, la mortalité des nourrissons, la neurasthénie, le détraquement intellectuel et la tuberculose ! Et si le lecteur n'est pas convaincu, je le prierai de lire, ici après, l'observation IV. Or, en France, il est encore peu de médecins qui aient étudié les jardins ouvriers au point de vue médical ; et mon très aimable correspondant, M. Bielefeldt, me permettra de lui dire que, n'ayant pas une situation médicale m'autorisant à *lancer d'autorité* les jardins ouvriers comme remède à la tuberculose, j'attendais que des observations, toujours longues à obtenir, viennent *démontrer* que le but poursuivi avait été atteint.

\* \* \* \* \*

Voici que, en novembre 1902, le docteur Camille Savoire nous relate, dans le *Bulletin Médical*, son voyage en Allemagne. Son rapport débute par l'appréciation du Professeur Pannwitz : En Allemagne, le sanatorium a été l'étandard de la lutte antituberculeuse, mais la véritable action efficace a été de construire des maisons ouvrières et des jardins ouvriers !

En juin 1903, le Docteur Raoul Brunon, membre correspondant de l'Académie de médecine, Directeur de l'Ecole de médecine et de pharmacie de Rouen me demande un article : « *Jardins ouvriers et Tuberculose* » pour *La Normandie médicale*. Peu après, M. le Professeur Grancher me fait l'honneur de m'inviter à souper chez lui pour causer des jardins.

Ces temps derniers, M. l'abbé Lemire organisait un Congrès international des jardins ouvriers.... Il fallait que le jardin ouvrier soit étudié au point de vue de l'hygiène par la science médicale : Grâce au Concours des Docteurs A. Robin, Just Lucas-Championnière, Maurice Letulle, Champetier de Ribes, Savoire, Siseron, Brunon, Duriau, Surmont, Lemière, Rémy.... et de bien d'autres, la Science française y sera représentée avec la majestueuse et sereine sagesse qui la caractérise.

## PREMIÈRE PARTIE

## OBSERVATIONS MÉDICALES

**I. L'idée et le mot de sanatorium à domicile.** — Jeune homme, 17 ans, candidat au baccalauréat. Typhlite et pérityphlite traitées par purgatifs et sangsues. Guérison définitive de l'obstruction cœcale, mais une pleurésie bâtarde sans épanchement se manifeste des deux côtés en arrière de la poitrine ; fièvre continue rémittente. Deux mois plus tard, le diagnostic de pleurite tuberculeuse avec ramollissement des deux sommets du poumon est manifeste.

Appelé en consultation, mon confrère me demande d'éclairer discrètement la famille sur la gravité du pronostic. Dans ce but, je prononce devant les parents le mot de « sanatorium ».

Qu'est-ce donc qu'un sanatorium ? me demande la mère, une femme très intelligente. Et, après avoir écouté mes explications : « S'il suffit, dit-elle, de suralimenter mon fils, de le coucher sur une chaise longue, de lui donner de l'air et du soleil, je puis faire tout cela chez moi : j'ai un jardin !

Dirai-je que, entrant dans les vues de la mère, j'essayai d'installer un *Sanatorium à domicile* ; que le malade s'améliora bientôt au point de pouvoir aller

Calais passer une partie de ses vacances chez des amis ? Vint l'hiver amenant une rechute, suivie d'alternatives d'améliorations et d'aggravations. Finalement, le malade succombait l'automne suivant, épuisé par la consommation pulmonaire. La durée totale de la maladie fut de 21 mois.

### II. Tuberculose menaçante conjurée par un jardin.

— Riches de santé pauvres d'argent, deux jeunes époux reprennent à des conditions onéreuses une pâtisserie. On travaille ferme de jour, de nuit, la semaine, le dimanche ; l'atelier est à la cave, la maison n'a pas de cour : après quelques années, la femme a fait deux fausses couches, mis au monde une petite fille ; elle est soigné pour anémie et neurasthénie, tandis que le mari, pâle, maigre, faiblit, et semble une proie toute préparée pour la tuberculose.

C'est accidentellement que je voyais cette famille, et chaque fois je manifestais mes inquiétudes, quand, à ma dernière visite en juillet dernier, je suis frappé par le contraste que me présente la maison. Le mari a recouvré ses forces, la petite fille pousse comme un champignon, la mère a oublié sa neurasthémie et retrouvé sa gaieté d'autrefois.

Qui a opéré ce miracle ? Un petit jardin loué à quelque distance, et dans lequel on a installé une « gloriette ». Le pâtissier cultive son jardin, la mère va y passer une partie de l'après-midi à « faire du crocheton » en surveillant sa fille.

III. Infection tuberculeuse accidentelle généralisée. Ramollissement des deux sommets. Guérison complète des deux poumons qui se maintient pendant neuf mois. — C'était, paraît-il, un garçon solide, robuste,

18 ans, n'ayant jamais été malade, quand il reçut à la jambe un coup de pied de cheval. Que se passa-t-il ? Il survint, me dit-on, une série d'abcès qui furent incisés parcimonieusement, qui gagnèrent vers le genou qu'ils finirent par envahir.

Quatre mois après l'accident, j'étais appelé. Le malade pesait cent cinq livres, ayant maigri de quarante ; il était miné par la fièvre hectique et des sueurs nocturnes ; je constatai : tumeur blanche suppurée du genou, abcès volumineux périarticulaire non ouvert du coude, expectoration purulente tuberculeuse, des râles sous-crépitants dans les deux sommets.

J'ampute la cuisse, je fais vivre le malade sous la tente dans son jardin : cicatrisation parachevée en 14 jours.

Trois semaines plus tard, je le débarrasse de son abcès du coude qui, heureusement, n'avait pas encore envahi l'articulation. Guérison en 23 jours.

Dès la cuisse à bas, la fièvre tombe, la santé revient, l'expectoration diminue, disparaît, la toux se fait plus rare, cesse, les signes d'auscultation persistent plus longtemps, mais *disparaissent après quatre mois*. Cinq mois après ma première intervention chirurgicale, le blessé était guéri de toutes ses *manifestations tuberculeuses* et pesait, malgré son membre perdu, 107 livres.

Cette guérison, apparemment complète et radicale, dura neuf mois.

Convaincu que des germes tuberculeux, bacilles ou spores, restaient dans le sang et les humeurs, j'avais interdit toute cause d'irritation du moignon, notamment le port d'une jambe de bois. Neuf mois après sa guérison, ce malheureux, qui était épris d'une jeune fille, achète à mon insu une jambe de bois, irrite son moignon, fait un abcès, revient me voir : je conseille l'amputation de l'extrémité du moignon, craignant une infection chirurgicale si j'intervenais au couteau sur l'abcès ; la famille refusa... J'appris

plus tard que le malade avait été opéré dans un établissement hospitalier... que l'opération avait bien réussi... que le malade avait succombé d'une phlébite ou d'une phlegmatia alba dolens. Autant que je puis m'en rapporter aux affirmations catégoriques de la famille, *la broncbite n'était pas revenue.*

**IV. Deux enfants tuberculeux guéris de tuberculose osteo-articulaire.** — Il y a trois ans et demi, mon père m'appelle chez lui : « Va donc voir, me dit-il, une malheureuse famille à laquelle je m'intéresse. Le père est un ancien cocher parisien sans ouvrage, la mère est surmenée par ses sept enfants. Il y a là deux enfants qui m'ont l'air d'avoir une maladie des os, et tu me diras si ces deux marmots ont besoin de médicaments ou s'il est préférable de leur donner des secours en aliments. ?

J'allai voir la famille B..., logée toute entière dans une seule place, en contre-bas du sol. Un des enfants, quatre ans, avait un mal de Pott, l'autre, trois ans, une coxalgie (tuberculose osteo-articulaire).

J'offris de faire les démarches nécessaires pour faire admettre ces deux enfants au Sanatorium de Saint-Pol-sur Mer. La famille refusa net. « Le seul médicament utile que tu puisses leur donner, dis-je à mon père, est de l'huile de foie de morue. Mais le mieux que tu aurais à faire serait de leur donner un jardin ouvrier. »

Ainsi dit, ainsi fait, sans préjudice de quelques secours en viande et haricots. Et, aujourd'hui, ces deux enfants sont l'un bossu, l'autre boiteux, mais ils sont aussi bien guéris qu'ils peuvent l'être. Tout dernièrement, le boiteux a quitté la petite « crochette » dont il s'a aidait encore pour marcher et aller à l'école. Il y a six mois que les *deux abcès ossifiants* se sont spontanément fermés.

Je donne ci-après la photographie de la pièce de terre

où se trouvait le jardin de cette famille qui demeurait tout près de là.



De ces quatre observations je conclus: il suffit de jouir d'un jardin pour permettre de suivre à domicile le traitement préventif ou curatif que donnent les Sanatoriums antituberculeux.

## SECONDE PARTIE

**OBSERVATIONS SOCIALES**

Comment promouvoir, comment réaliser le *sanatorium à domicile*, c'est-à-dire la maison avec jardin ?

Voici trois observations sociales que j'ai vues de mes yeux ou entendues de mes oreilles, et qui répondent à trois conceptions différentes : « la maison à bon marché » et celle que j'appelle « la maison gratuite » et la « maison profitable ».

Je prendrai comme exemple de la première « la cité Gabrielle » de Rosendael. Comme exemple de la seconde « la maison des douaniers de Rexpoëde », comme exemple de la troisième la maison populaire de la Flandre Maritime que j'ai présentée à la *Société Dunkerquoise* en 1890 sous le nom de « La Mardyckoise ».

**I. La Maison à bon marché**

(La Cité Gabrielle)

La Cité Gabrielle, fondée par M. Féron, à la générosité duquel tout le monde rend hommage à Dunkerque,

s'inspire du « principe mis en pratique à Paris par la Société Philanthropique : *Fondation de MM. Heine, Capitalisation des loyers pour arriver à des constructions successives* ». Il lui fallait, pour aboutir, le concours d'une *personne morale* que le fondateur trouva en l'Administration des hospices de Dunkerque. Cette Administration mit gracieusement à la disposition de M. Féron les *terrains nécessaires*, sous promesse de devenir par la suite propriétaire des maisons.

Je ne puis mieux faire pour exposer l'économie de la Cité Gabrielle que d'emprunter le texte du discours de M. Féron lors de l'inauguration solennelle<sup>4</sup>.

Le Lundi 19 Juin 1893, à trois heures, M. Féron, membre de la Commission Administrative des Hospices, a remis officiellement à M. le Maire de Dunkerque les huit maisons qu'il a fait construire à Rosendael.

Etaient présents : M. G. Picot, Président de la Société Française des Habitations à bon marché ; M. Gustave Lemaire, Maire de Dunkerque, ses Adjoints, un grand nombre de Conseillers Municipaux, des Membres du Tribunal et de la Chambre de Commerce, les architectes MM. Lecocq et Morel, les notabilités de la ville et beaucoup de dames.

M. Féron reçoit les invités et leur fait visiter les divers groupes de maisons qui offrent un coup d'œil charmant et dont les façades en briques ne manquent pas d'un certain cachet artistique.

Après la visite de ces habitations, l'assistance s'est rendue dans l'une des salles du nouvel Hospice, situé en face de la cité ouvrière.

<sup>4</sup> Habitations ouvrières de la Cité Gabrielle pages 26 et 27.

M. le Maire prie M. G. Picot de prendre la présidence.

M. Picot déclare la séance ouverte et donne la parole à M. Féron.

M. Féron commence par remercier les personnes présentes et particulièrement M. le Président de la Société Française des Habitations à bon marché, qui n'a pas reculé devant les fatigues de ce voyage pour venir présider cette inauguration.

« Je ne vous ferai pas de discours, ajoute-t-il ; je vous demande seulement la permission de vous citer quelques faits et quelques chiffres.

Il y a des vérités incontestables, incontestées aujourd'hui : Le logement insalubre est le pourvoyeur du cabaret. Le cabaret détruit la vie de famille.

L'ouvrier doit réserver chaque semaine pour son loyer la valeur d'une journée de travail (Le loyer de ces petites maisons a été en conséquence fixé à quatre francs par semaine).

Il faut un jardin d'au moins 80 mètres carrés pour occuper les loisirs du père de famille. (Nous affectons à chaque maison un petit jardin de 150 mètres carrés environ).

Voici comment j'ai été amené à m'occuper de cette œuvre :

En visitant l'exposition de 1889, j'ai remarqué le type de la maison de M. Fanien, qui a obtenu l'une des premières récompenses.

Quelques mois plus tard, je lisais un article de journal rendant compte de la fondation de M. Heine. (Habitations économiques de la Société Philanthropique et Capitalisation des loyers pour arriver à de nouvelles constructions successives).

En 1890, j'ai pris des renseignements à Paris, et tout le monde m'a dit : adressez-vous à M. Picot. Je me suis adressé à lui et j'ai rencontré un accueil si bienveillant que je ne puis en souhaiter de meilleur à tous les solliciteurs.

M. Picot a bien voulu m'encourager et je me suis mis à l'œuvre : j'ai visité beaucoup de cités ouvrières ; j'ai surtout admiré celle de M. Thiriez, à Loos, puis la maison de M. Ch. Lagasse, Directeur des Ponts-et-Chaussées, à Bruxelles ; enfin, dans *La Misère* (de M. J. Siegfried), j'ai trouvé les plans de la Cité Hâvraise.

J'ai fait exécuter 4 groupes, d'après ces 4 types, afin qu'on puisse les comparer facilement et choisir ensuite le type qui sera reconnu le plus avantageux pour de nouvelles constructions, MM. Lecocq et Morel ont bien voulu m'y aider, en apportant certaines améliorations aux dispositions primitives.

Le loyer de la maison et du petit jardin (200 mètres carrés, dont 150 pour le jardin) sera de 4 fr. par semaine, soit de 208 fr. par an, ce qui fera 10.000 fr. par hectare, tandis qu'actuellement cet hectare est loué à peine 300 fr. pour la culture maraîchère.

Dans 12 ou 14 ans les loyers capitalisés permettront de construire huit nouvelles maisons, et si nos successeurs perséverent, il y aura ici dans soixante ans 500 maisons qui n'auront rien coûté à l'Hospice et qui lui rapporteront 100.000 fr. par an.

J'avais un second but : la moralisation. Celui-là sera atteint évidemment aussi, et ce sera pour moi une bien grande satisfaction. »

M. Féron remet ensuite à M. le Maire un exemplaire du Livret des conditions et la Police d'assurances des maisons.

M. le Maire prie M. G. Picot de prendre la parole.

M. Picot s'exprime ainsi :

Il me paraît inutile de reproduire ici le discours de M. G. Picot, membre de l'Institut, président de la Société

française des habitations à bon marché. Je cite simplement le passage suivant :

« L'habitation normale de l'homme, vous le savez, c'est la petite maison avec jardin. C'est là l'idéal. Nous le trouvons à l'origine des sociétés, nous le voyons dans les campagnes ; puis l'homme vient habiter les villes et il perd une des conditions les plus précieuses de la vie : l'air, l'espace. Dans les agglomérations urbaines sans cesse accrues, l'homme vit entassé. Les distances entre son travail et son logement sont énormes ; il veut économiser ses forces, il sacrifiera l'hygiène à la proximité. »

Et j'ajoute que la « Cité Gabrielle » remportait une médaille d'or à l'Exposition Universelle de 1900. Je ne pouvais donc point prendre un exemple plus qualifié pour donner une idée des « habitations ouvrières à bon marché.

## II. La maison gratuite

(La maison des douaniers de Rexpoëde)

Un dimanche de ce dernier été, j'étais parti avec des amis faire une promenade à bicyclette. En passant à Rexpoëde, nous mettons pied à terre pour nous reposer, et j'en profite pour demander à visiter la caserne des douaniers, un vaste bâtiment longitudinal, partagé en neuf tranches dont chacune est une maison.

- Avez-vous un jardin ?
- Oui, de 1100 à 1200 mètres.
- Peut-on voir votre maison ?

— Volontiers, du reste je vous reconnaiss, j'ai habité Dunkerque.

— Superbe, magnifique, splendide, votre maison ! Et même, si vous permettez, j'en ferai prendre le plan par un architecte.

— Je n'ai rien à vous refuser.

— Merci, vous êtes bien gentil. Et combien payez-vous de loyer par an ?

— 10 francs par mois, c'est-à-dire 120 francs par an.

— Pour la maison et le jardin ?

— Oui, pour la maison et le jardin.

— Et votre jardin, combien vous rapporte-t-il par an ?

— Vous pouvez compter facilement deux cents francs par an. Il est vrai que « la femme » élève des lapins pour porter au marché.

— Vous en mangez bien quelques-uns de vos lapins ?

— Oh ! oui, souvent ; de même que nous gardons les légumes nécessaires au ménage.

— Vous avez des enfants ?

— Oui, quatre, déjà tout élevés.

— Votre maison appartient à l'Administration ?

— Pas du tout, tout le bâtiment appartient à un propriétaire qui vit de ses rentes.

— Et qui trouve bénéfice à vous louer cent vingt

frances une maison dont le jardin vous rapporte en légumes et en lapins deux cents francs par an ?

— Parfaitement. Cela vous étonne ?

— Un peu. Donc, ce n'est pas une maison à bon marché que vous occupez, c'est une maison gratuite ?

— C'est mieux qu'une « maison gratuite », c'est une « maison profitable » puisqu'elle me fait, sur le prix de mon loyer, quatre-vingt francs de profit par an !

Vive Dieu ! mon brave ; je vous paie une bouteille de vin. Vous venez, sans vous en douter peut-être, de me résoudre le problème de l'habitation ouvrière et du Sanatorium à domicile.

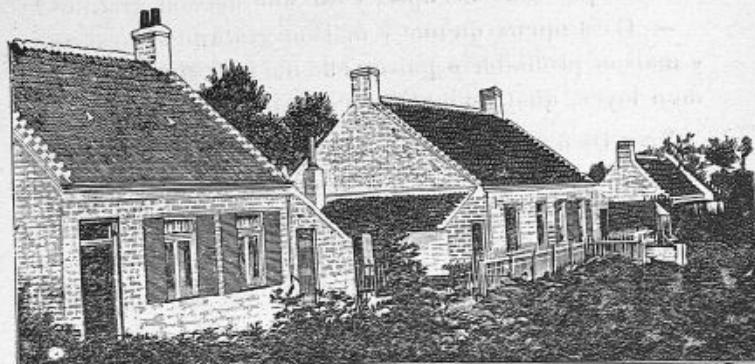
Depuis vingt ans on se félicite, on se congratule d'avoir bâti les habitations à bon marché ! Désormais l'habitation à bon marché sera « vieux jeu », et la formule de l'habitation ouvrière à promouvoir, à vulgariser, à encourager, à répandre, sera la maison gratuite qui devra tout au moins satisfaire à la condition fondamentale suivante : *Avoir un jardin assez grand pour que son rapport tout au moins équivale à la valeur locative de l'immeuble.*

En d'autres termes : « **La maison gratuite est celle dont le loyer est payé par le revenu du jardin.** »

Et, à titre de renseignement pratique, sept ares de terre suffiraient pour rendre gratuite la maison des douaniers de Rexpoëde.

## III. La Maison profitable

(La Mardickoise)



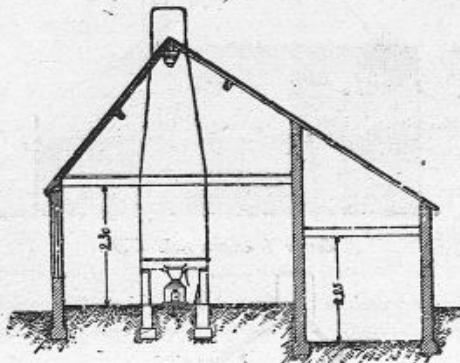
Demi-maison

Maisons complètes

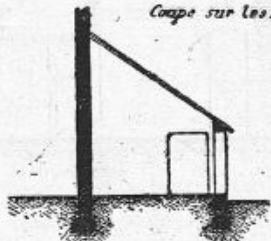
Le chapitre précédent a fait comprendre la « maison profitable », celle dont le loyer est inférieur au rendement du jardin. Mais il y a mieux à faire que la maison à bon marché ou la maison gratuite : c'est la *maison démocratique*, celle que l'ouvrier bâtit lui-même à sa convenance, qu'il possède en propriété propre et que la loi devrait rendre insaisissable ; celle qui abrite sa famille et contribue à la nourrir par les produits du coin de terre qui l'entoure. Cette maison existe, je l'ai dénommée la Mardyckoise ou maison populaire de la Flandre maritime et je l'ai décrite tout au long dans les Bulletins de la *Société Dunkerquoise* (1898).

Pour voir s'élever cette maison il suffit de procurer à l'ouvrier un coin de terre sur *la longue jouissance duquel* il puisse compter. Tantôt l'ouvrier est assez

Coupé Transversale par E.F.



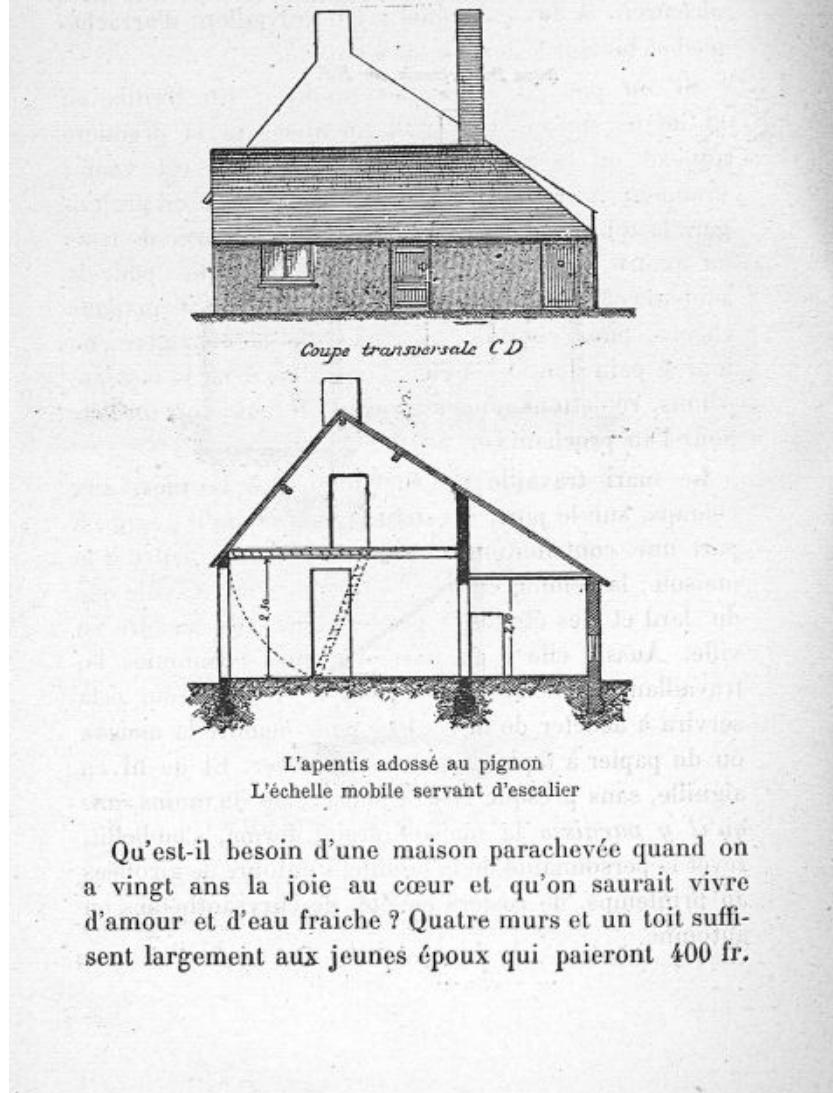
Coupé sur les Étables



Coupé de la cheminée de la demi maison

riche pour acheter le terrain, c'est l'exception ; tantôt il trouve un propriétaire qui consent un bail amphitéo-  
tique, c'est le cas le plus fréquent. Parfois la commune

lui concède, *sur les propriétés communales*, environ 24 ares de terre ; c'est ce qui se passe à Fort-Mardyck.



Qu'est-il besoin d'une maison parachevée quand on a vingt ans la joie au cœur et qu'on saurait vivre d'amour et d'eau fraîche ? Quatre murs et un toit suffisent largement aux jeunes époux qui paieront 400 fr.

au maître-macon et lui devront le reste, c'est-à-dire une somme à peu près égale.

Mais cette dette est agaçante ; c'est un nuage qui obscurcit la lune de miel : On travaillera d'arrache-pied et bientôt le maçon sera payé.

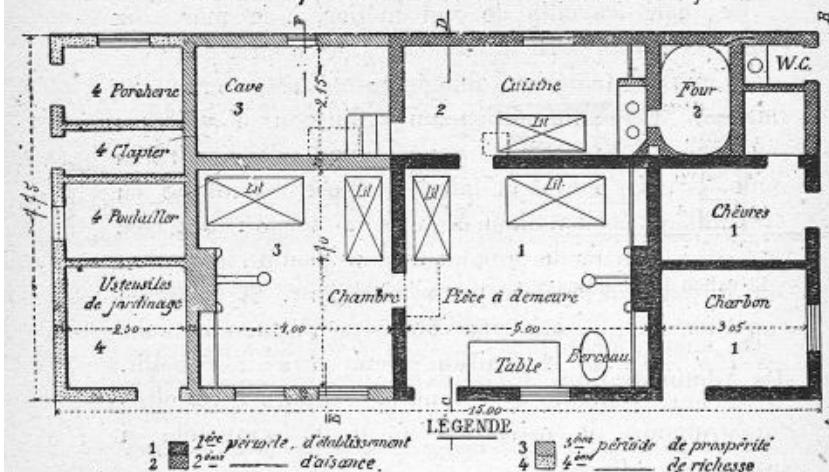
Si on pouvait avoir des poules ? Un treillis en fil de fer autour d'un petit apentis sera la première annexe de la maison. Et puis un bébé est venu ; vraiment la maison n'est pas commode : on prolongera la toiture par derrière, on bâtira au prix de trois ou quatre cents francs une petite muraille pour la soutenir ; voici une cuisine de faite ! Et il manque encore, pour combler les vœux de la ménagère, un four à pain dont la gueule s'ouvrirait dans la cuisine. Allons, remettons-nous au travail ! Il faut avoir un four pour l'an prochain.

Le mari travaille de son métier, à la mer, aux champs, sur le port, à l'atelier ; tout ce qu'il gagne, à part une contribution obligée au cabaret, rentre à la maison ; la femme cultive son jardin pour n'avoir que du lard et des étoffes à payer quand elle viendra en ville. Aussi, elle a pu faire quelques économies en travaillant accidentellement chez le voisin : tout cela servira à acheter de la couleur pour peindre la maison ou du papier à tapisser pour la décorer. Et de fil en aiguille, sans presque rien dépenser, ou du moins *sans qu'il y paraisse* la maison prend forme, s'embellit, revêt la personnalité de la famille, s'entoure de giroflées au printemps, de rosiers en été, de chrysanthèmes en automne.

Mais voilà un second, un troisième bébé qui arrivent ; les années passent, la famille augmente, la petite fille qui vient de faire sa première communion commence à aider sa maman. Elle a rapporté de l'école un beau canevas sur lequel elle a brodé au coton rongé les lettres de l'alphabet, un calvaire au milieu et, au-dessous, son nom avec la date de ce chef-d'œuvre ; désormais, il y aura une petite ménagère de plus à la maison.

Le père arrive à la pleine force, quelques économies se sont lentement amassées à la caisse d'épargne ; la grand'mère, qui est morte, a laissé « un petit quelque chose » : on va pouvoir agrandir la maison. Le moyen est bien simple : on doublera la maison actuelle (Voir le plan).

*Plan des différentes phases de construction de la maison "La Mardykoise"*



Et qu'a-t-il fallu pour en arriver là ? Tout simplement trouver un coin de terre en bail amphitéotique c'est-à-dire rencontrer un propriétaire foncier avisé !

Aussi je viens dire ceci :

A côté des sociétés d'habitation à bon marché, faites donc des sociétés pour louer les terres par parcelles en baux amphitéotiques : vous ferez éclore des habitations ouvrières tout en donnant des bénéfices à vos actionnaires<sup>1</sup>.

Corollairement : obtenez que les Administrations charitables (hospices, hôpitaux, bureaux de bienfaisance, les « fabriques » des Eglises) donnent des baux à long terme et vous verrez surgir des maisons « mardyckoises ».



Elévation d'une maison complète avec ses apentis sur chaque pignon

Ou mieux, à côté des Administrations des hospices et des Administrations du Bureau de Bienfaisance, créez

<sup>1</sup> Les terres en bail à long terme sont louées chez nous beaucoup plus cher que les autres.

donc des « Administrations des terrains communaux » avec mission de mettre des parcelles de terre à la disposition des familles indigentes. Voilà le moyen de repeupler les campagnes, de dégorger les villes, de promouvoir des générations solides, de faire des sanatorium à domicile, de combattre la tuberculose et les fléaux qui sont la conséquence d'une civilisation dévoyée : la faiblesse des tempéraments, la neurasténie, l'impuissance des mamelles, la mortalité des nourrissons et finalement la dépopulation.

## CONCLUSIONS

Le sanatorium monumental fait sortir la question de la tuberculose du domaine médical pour en saisir le grand public. Il proclame, avec la puissance de l'écriture de pierre, l'existence de la tuberculose, ses origines, sa contagion, sa fréquence, sa gravité et la nécessité de l'hygiène publique et privée. De plus, il rend service à des malades.

La jouissance d'un jardin, surtout d'un jardin attenant à la maison, permet de faire modestement mais efficacement, le traitement suivi dans le sanatorium anti-tuberculeux.

Le jardin ouvrier permettra au dispensaire anti-tuberculeux d'accroître sa complète efficacité.

Suivant l'expression du Docteur Pascalin, le jardin oxygène le poumon, remplit l'estomac, éloigne du cabaret. J'ajoute, au point de vue moral, qu'il met l'homme en contact avec la terre qu'il cultive, avec le ciel qu'il regarde, avec son foyer et sa famille auprès desquels il demeure.

La lutte anti-tuberculeuse doit, tant au point de vue préventif qu'au point de vue curatif, promouvoir les jardins ouvriers et la création des maisons ouvrières avec jardin.

L'assistance par le travail de la terre dans le but de

relever l'individu et de « reconstituer la famille » a été faite, systématiquement au temps présent, pour la première fois par M<sup>me</sup> Félicie Hervieu, fabricante de draps à Sedan, autrefois élève de « La Maternité de Paris ». Le nom de « jardins ouvriers » m'appartient. C'est sous ce nom que j'ai décrit l'œuvre de Madame Hervieu dès Octobre 1893 dans « *La Démocratie Chrétienne* » et dans « *La Justice Sociale* » ; c'est sous ce nom que j'ai créé avec mon père les jardins ouvriers de Rosen-dael en même temps que je publiais une « *Revue des Jardins Ouvriers* ».

En Belgique, M. l'abbé Gruel, prêtre artésien, et M. Gomaere, conseiller communal de Bruxelles, créaient spontanément un mouvement analogue à celui des « XXIV ares » en réclamant la petite propriété insaisissable. Ils entraient en relations avec Madame Hervieu et avec moi. — Nous ont-ils précédés ou suivis ? Je l'ignore.

En Allemagne c'est M. le conseiller Brelefeldt qui a eu le mérite de lancer les jardins ouvriers qu'il avait connus à notre Exposition Universelle de 1900.

Il résulte de l'expérience acquise par les cinq mille jardins ouvriers qui existent actuellement en France.

Que le jardin ouvrier donne en légumes un rendement considérable qu'on peut estimer, sans crainte de contestation par personne, *au moins* à vingt francs l'are, tant que la surface du jardin ne dépasse pas 5 à 6 ares.

On comprend donc, étant donné un jardin attenant à une habitation ouvrière, que le rendement du jardin

puisse équivaloir et même dépasser le prix de la location de l'immeuble.

En conséquence, il y a lieu de promouvoir à côté de « l'habitation à bon marché » qui reste le lot des grandes villes, « l'habitation gratuite » (rendement du jardin égal au loyer de l'immeuble) et « l'habitation profitable » (rendement du jardin supérieur au loyer de l'immeuble). La maison des douaniers de Rexpoëde fait bien ressortir cette conception).

L'Etat se doit à lui-même de fournir à tous ses petits serviteurs qui demeurent en dehors des grandes villes, notamment aux douaniers, aux gendarmes, aux éclusiers, aux barriéreurs, etc., etc., tout au moins « la maison gratuite ».

Un calcul d'arithmétique démontre que le rendement de 100 francs de légumes fourni par un jardin de 5 ares représente l'intérêt de 2.000 francs à 5 p. % :

En conséquence, tant que le prix du terrain n'atteint pas quatre francs le mètre carré, le propriétaire et le locataire ont intérêt réciproque à adjoindre un jardin à la maison d'habitation. (Je suppose que le propriétaire majoré son loyer en raison du supplément de capital engagé, et que le locataire fournit « par agrément » le travail de son jardin.

L'idéal des habitations ouvrières est la *maison démocratique* bâtie et possédée par celui qui l'habite, et surgie d'un coin de terre suffisamment grand (à Fort-Mardick, vingt-quatre ares) pour constituer, à côté du travail normal et rémunéré du mari, une ressource

appréciable pour la nourriture et le budget de la famille.

Il suffit et il faut pour atteindre cet idéal assurer un coin de terre à la famille, soit en propriété propre, soit en location à long bail, soit en concession communale perpétuelle.... comme fait par exemple la commune de Fort-Mardick. (Il est regrettable à ce point de vue que la législation interdise aux Administrations charitables (Hospices, Bureaux de Bienfaisance, etc.) des locations d'une durée supérieure à neuf années.

---

Imprimerie Dunkerquoise, 34, rue de Soubise.





## Du même Auteur

**Syndicat des Marins réunis de France, section de Dunkerque.** — Non pas les trois huit mais XXIV ares de terre comme à Fort-Mardick. — Conférence publique à la « Bourse » de Dunkerque le 4 Septembre 1892.

**Congrès national maritime à la Bourse du travail de Paris. — 1893.** — Vœu pour la généralisation aux populations du littoral du régime de Fort-Mardick, par le Dr Lancrey, délégué du Syndicat de Dunkerque. — Voté à l'unanimité. — 13 Juin 1893.

**Congrès de la Démocratie chrétienne. — Lille 1897.** — Rapport sur les jardins ouvriers. — 19 Novembre 1897.

**Congrès des Jardins ouvriers de Nancy. — Présidence de M. le Comte de Malval. — 1898.** — Conférence à la salle Porel. — Septembre 1898.

**« Œuvre de la Reconstitution de la famille » de Sedan (M<sup>me</sup> Hervieu).** — *La première dot terrianiste*, allocution de M. l'abbé Lemire, député du Nord, à l'église de Sedan. Conférence du Dr Lancrey à la grande salle de la Mairie. — 17 Juin 1899.

**Le Terrianisme.** — *La petite propriété insaisissable et assurée à tous.* — Préface de M. l'abbé Lemire, député du Nord. — Dunkerque 1899, Imprimerie Delville.

**La Maison populaire de la Flandre maritime** (Société Dunkerquoise).

**La Réforme agraire de l'Assistance publique** (jardins ouvriers, morcellement des terres, baux emphytéotiques). — (Société Dunkerquoise).

**La Question de l'Alcool et de l'Alcoolisme** (Société Dunkerquoise).

**Le Fléau social de la tuberculose, ses causes, ses remèdes** (Société Dunkerquoise).

**Les Jardins ouvriers de Charlottenbourg-Berlin. — Leur filiation française** (Société Dunkerquoise).

**Etudes scientifiques préparatoires pour établir une « Goutte de Lait »** (Société Dunkerquoise).

**Tuberculose et Jardins ouvriers.** — Dans la *Normandie médicale* du 15 Octobre 1903.